



## ROUTES



# Les traverses de Saint-Estèphe et de Piégut-Pluviers refaites à neuf

Piégut-Pluviers et Lacaujamet, sur la commune de Saint-Estèphe disposent désormais de deux traverses toutes neuves et sécurisées sur lesquelles la vitesse des véhicules a été réduite. Les travaux, qui ont se sont achevés au printemps dernier, ont été inaugurés jeudi 16 novembre.

*Publié le 17 novembre 2023*

Les travaux de la traverse de Piégut-Pluviers et de Lacaujamet, sur la commune de Saint-Estèphe, ont été inaugurés jeudi 16 novembre, en présence de Germinal Peiro, Président du Conseil départemental de la Dordogne, de Jean-Michel Magne, vice-président en charge des routes et des mobilités, de Juliette Nevers et Pascal Bourdeau, conseillers départementaux du canton du Périgord Vert nontronnais, de Gérard Savoye, président de la communauté de communes Périgord nontronnais, d'Alain Marzat, maire de Piégut-Pluviers, et d'Eric Forgeneuf, maire de Saint-Estèphe.

Ces deux projets ont été réalisés en concertation avec l'Unité d'aménagement de Nontron du Conseil départemental. Ils avaient pour objectif d'aménager et de pacifier les espaces afin de sécuriser les cheminements et traversées piétonnes, de reconfigurer la largeur de la chaussée, d'optimiser et aménager le stationnement et d'organiser de manière rationnelle l'espace public et, enfin, de diminuer la vitesse grâce à la réalisation de plateaux surélevés.

## Travaux de la traverse de Lacaujamet (RD91 – Saint-Estèphe)

L'aménagement de la traverse de Lacaujamet située sur la route départementale n°91 entre la limite de commune avec Piégut-Pluviers et la sortie ouest de l'agglomération, ont été réalisés par la commune de Saint-Estèphe, entre novembre 2022 et avril 2023.

La chaussée de la RD91 a fait l'objet d'une réfection de la couche de roulement en béton bitumineux sur environ un kilomètre. Le montant des travaux s'élève à 277 435 € TTC.

Les travaux s'élèvent au total à 531.195 euros HT, financés à plus de 50% par le Conseil départemental de la Dordogne, à hauteur de 281.195 euros HT, dont 50.000 euros de subvention au titre de la politique de contractualisation.

## **Travaux de la traverse de Piégut-Pluviers (RD91 et RD91E3)**

L'aménagement de la traverse située entre le carrefour de la RD91 et la RD91E3 et la limite de commune avec Lacaujamet (Saint-Estèphe) a été réalisé, en deux tranches, par la commune de Piégut-Pluviers.

Les travaux ont été conduits entre le mois de juin 2022 et le mois d'avril 2023. Les chaussées de la RD91 et de la RD91E3 ont notamment fait l'objet de travaux de réfection sur près de 1400 mètres pour un montant de 643 400 € TTC.

L'ensemble des travaux a coûté environ 1,4M€ HT. Ils ont été accompagnés financièrement à plus de 45% par le Conseil départemental de la Dordogne à hauteur de 656.166 € HT, dont 120.000 euros de subvention pour la commune dans le cadre du Contrat de territoire 2016-2021 du canton du Périgord vert nontronnais.